

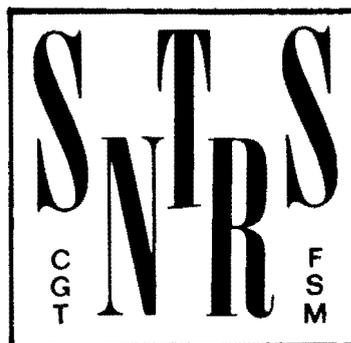
BULLETIN DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Syndicat National CGT des Travailleurs de la Recherche Scientifique

10 Rue de Solferino Paris 7

Tel. 551 7139



BULLETIN MENSUEL N° 137 - JUIN - JUILLET 1972

SNTRS - CGT :
C.C.P. 30.510-68 - LA SOURCE

SOMMAIRE

- pages 1,2 : EDITORIAL
- page 3 : PERSONNELS HORS-STATUT
- pages 4,5 : "CA MONTE..CA MONTE.." (actions, revendications)
- page 6 : IN2P3 ; INTERSYNDICALE NATIONALE
- page 7 : LES AVANCEMENTS AU CNRS
- page 8 : AVANCEMENTS (suite); ENVOIS AUX SECTIONS

" RENFORÇONS LA cgt "

Au C.N.R.S. comme dans beaucoup d'autres entreprises du pays, le mois écoulé fut riche en actions diverses. Pourtant le mécontentement est profond et les revendications des travailleurs se heurtent à l'intransigeance du Gouvernement et du Patronat. IL DEVIENT DE PLUS EN PLUS EVIDENT, POUR TOUS, QUE LES SALARIES SONT VICTIMES D'UNE MÊME POLITIQUE CLAIREMENT DEFINIE DANS LE VIÈ PLAN. La Recherche Scientifique est orientée comme l'ensemble des activités du pays au profit de quelques grandes féodalités financières en sacrifiant l'intérêt général de la population.

Face à cette situation dont les travailleurs subissent chaque jour les conséquences, la riposte est de plus en plus puissante. Au C.N.R.S. la grève du 9 Mai a démontré la profondeur du mécontentement des personnels face à l'attitude de leur direction générale.

Les revendications insatisfaites depuis longtemps sont LA CONSEQUENCE DE BUDGETS INSUFFISANTS, D'UN MANQUE CRUANT DE POSTES ET DE MOYENS, pour le développement des laboratoires et les améliorations des conditions de vie et de travail des personnels en place.

Cette revendication d'un collectif budgétaire pour 1972 permettant de résoudre dans un premier temps les problèmes les plus urgents, fut à nouveau reprise avec plus de force par l'ensemble des personnels de l'Université et de la Recherche, au cours des deux journées d'action et de grève du 17 et 18 Mai. Dans beaucoup de villes importantes, des manifestations furent organisées le 18 Mai.

Pendant cette période se déroulaient dans diverses professions, des actions, des débrayages, des grèves etc.. ce qui donnait à la proposition issue du 38è Congrès de la C.G.T. toute sa valeur : organiser dans la

lère quinzaine de Juin une Journée Nationale d'action interprofessionnelle. La décision de faire du 7 Juin une grève nationale correspondait bien au mécontentement profond ressenti par tous les travailleurs dans chaque secteur de l'économie, se heurtant depuis des semaines ou des mois au même refus de négocier. Le moment était venu de frapper tous ensemble pour démontrer la puissance et la détermination des salariés. Les mots d'ordre de la journée :

- PAS DE SALAIRE INFÉRIEUR A 1 000 F. ET GARANTIE DU POUVOIR D'ACHAT.
- DROIT A LA RETRAITE A 60 ANS AVEC UN MINIMUM DE 300 F. PAR MOIS ET RELEVEMENT DU TAUX DES PENSIONS.

étaient mobilisateurs et avaient fait l'objet d'actions déjà nombreuses et souvent unitaires.

◆ MALGRE UNE PUISSANTE OFFENSIVE DE LA PART DU GOUVERNEMENT (ET DE SES ALLIES) A LA RADIO ET A LA TELEVISION, offensive il faut bien le dire aidée par la campagne calomnieuse d'autres centrales syndicales, la journée du 7 Juin marque une date importante.

Les manifestations ont revêtu partout une ampleur indéniable et les réflexions de beaucoup au soir de cette journée étaient : "c'est la plus belle manifestation depuis 1968".

La C.G.T. avait donc vu juste et les travailleurs lui ont donné raison. Les brillantes dissertations de certains sur "l'isolement de la C.G.T.", "les grèves éteignoirs de 24h" etc... sont démenties largement par les faits. L'action entreprise par la C.G.T. le 7 Juin correspondait aux préoccupations profondes des travailleurs, et à leur désir d'unifier leurs luttes pour frapper plus fort et plus haut.



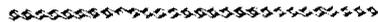
Nous avons fait le maximum pour organiser cette journée en commun avec les autres syndicats, mais notre conception de l'unité c'est aussi de prendre nos responsabilités en face des travailleurs, et d'entreprendre toutes les actions pour faire avancer leurs revendications. Et nous pensons aujourd'hui que le 7 Juin a contribué à mettre à l'ordre du jour les deux revendications principales avancées au cours de cette journée. Sans aucun doute elle a contribué à renforcer aussi la détermination des travailleurs tous unis dans l'action. Et ceci est tellement vrai que des conversations ont eu lieu entre la C.G.T. et la C.F.D.T., et que plusieurs actions ont été envisagées en commun, *ainsi que la Journée Nationale d'action du 23 Juin*. L'ACTION DU 7 JUIN AURA AINSI OEUVRE DANS LE SENS DE L'UNITE D'ACTION SYNDICALE.



Partout, au C.N.R.S. comme dans l'ensemble du pays, la C.G.T. représente pour les travailleurs l'outil le plus efficace pour assurer la défense de leurs revendications. Nos sections syndicales du S.N.T.R.S. sont toujours au premier rang de l'action et nos militants contribuent avec efficacité à leur succès.

C'est une réalité au C.N.R.S. comme ailleurs, la C.G.T. est le syndicat le plus proche des travailleurs, le plus actif dans la défense de leurs revendications et le plus ardent partisan de l'unité syndicale. CAR NOUS LUTTONS POUR DES CHANGEMENTS DECISIFS DE LA SOCIETE, ET NOUS CONTRIBURONS COMME ORGANISATION SYNDICALE A L'ETABLISSEMENT D'UNE SOCIETE PLUS JUSTE POUR LES TRAVAILLEURS.

La C.G.T. est bien le syndicat le plus puissant dans notre pays et nous devons oeuvrer à renforcer encore son activité. Les actions menées sont souvent pour les travailleurs l'occasion de connaître l'organisation syndicale, et de la juger, quelquefois d'y adhérer. Le recrutement de nouveaux adhérents doit être ainsi une préoccupation permanente,



de même que la participation active de tous à la vie syndicale : AMELIORER SANS CESSER LA DEMOCRATIE SYNDICALE, C'EST AUSSI RENFORCER LA C.G.T.



Et le renforcement de la C.G.T. est une arme essentielle pour *l'aboutissement des revendications et la convergence des luttes* face à l'adversaire à battre : le pouvoir actuel, moteur de la politique anti-sociale au service des quelques grands monopoles qui régissent la vie du pays.

Monique BRAS

Membre du Bureau National.
Section de Marseille -GLM-

Henri Krasucki

Syndicats
et
socialisme

De nos jours, l'idée du socialisme a atteint une telle force et une telle actualité qu'elle est un objet de débat national.
Mais il ne suffit pas de parler du socialisme. Encore faut-il en avoir une idée claire et faire ce qui convient pour créer les conditions de sa réalisation.

C'est pour contribuer à cette nécessaire clarification et répondre aux questions les plus importantes que se posent les travailleurs, que Henri Krasucki, secrétaire de la CGT, a écrit une série d'articles dans la V.O.

Ce sont ces articles qui paraissent aujourd'hui en un volume des Editions sociales sous le titre "Syndicats et Socialisme".

VOUS
VOTER

PERSONNELS HORS-STATUT

1 - SPECIFICITE ET LUTTE UNITAIRE ■ ■ ■

A travers la diversité de leurs situations, vacances, crédits de fonctionnement, convention de recherche, horaires etc... à travers la diversité des organismes dispensateurs de crédits - CNRS, DGRST, DRME, CNEOX, CEA, SEITA, etc... à travers la diversité des organismes gestionnaires des crédits - CNRS, Universités, Fondations privées etc..., tous les personnels hors-statuts souffrent de maux communs : d'une part la menace d'un licenciement à court ou moyen terme (de quelques heures à quelques mois), d'autre part des salaires souvent scandaleusement faibles et des possibilités d'avancement inexistantes.

PAR AILLEURS, L'EXISTENCE MEME DE CADRES DE PERSONNELS HORS-STATUT MET EN DANGER LES REVENDICATIONS FONDAMENTALES DES PERSONNELS CNRS : défense et amélioration du statut des ITA du CNRS, lutte pour la création de postes budgétaires dont dépend l'avancement des ITA, lutte contre le démantèlement des organismes qui entraîne la dispersion et l'isolement des personnels.

Les objectifs des personnels hors-statut et des ITA du CNRS sont donc fondamentalement les mêmes. Contrairement aux apparences et aux propos des représentants du pouvoir qui tend toujours à diviser les travailleurs, il n'existe que des aspects spécifiques - liés à la diversité des établissements, des niveaux de salaire et des règles locales - d'une lutte générale commune. C'est pourquoi le XIII^e Congrès du SNTRS a souligné que l'action pour la défense des personnels hors-statuts doit être l'un des axes prioritaires de notre bataille. C'est pourquoi aussi le Conseil Syndical National a décidé de constituer un Collectif de travail sur les personnels hors-statut, placé sous la responsabilité d'un secrétaire national, dont le rôle sera d'affirmer notre position sur ces problèmes et de fournir au syndicat des éléments plus efficaces pour mener son action.

2 - L'EVOLUTION EN COURS ■ ■ ■

La semaine d'action du 2 au 7 Mai, la journée de grève du 9 Mai et celles des 17 et 18 Mai ont permis de multiplier les démarches et d'intensifier la pression auprès des organismes dispensateurs de crédits. Les résultats sont positifs :

- Le 12 Mai : la DGRST s'engage à envoyer une circulaire à tous les organismes gestionnaires pour le développement de la sécurité d'emploi et pour l'alignement sur le statut des ITA du CNRS ;
- faire pression sur le Ministère de l'Education Nationale pour qu'il en soit de même dans les universités ;
- développer la création de postes budgétaires pour intégrer progressivement les hors-statut .
- Le 18 Mai : la DRME, au terme d'une discussion très serrée, déclare pour la première fois qu'elle ne s'opposera pas à la budgétisation si le Ministère de la Recherche le demande.

- Le 29 Mai : la Direction du CNRS précise aux syndicats le contenu d'une circulaire limitant la prolifération du nombre des vacataires et apportant quelques protections aux vacataires en place.

VOS SECRETAIRES DE SECTION ONT RECU, DANS LE BULLETIN DE LIAISON N° 5, LE DETAIL DE CES MESURES et en liaison avec l'Intersyndicale Nationale notre Bureau National accentue la pression pour que ces textes sortent avant les vacances.

3 - LA PRATIQUE DE L'ACTION ■ ■ ■

La lutte pour l'extension du statut des ITA aux personnels hors-statut a été au coeur des journées nationales de Mai. Mais la lutte pour l'amélioration des situations spécifiques locales, doit d'abord être menée par les sections locales, en recherchant toujours à se rapprocher du statut des ITA du CNRS, pour faciliter une intégration ultérieure. Ce n'est que lorsque toutes les possibilités locales ont été épuisées - pour non-licenciement d'un vacataire par exemple - qu'il est utile de transmettre un dossier étoffé au niveau national. Il est clair en effet que la section locale est la mieux informée des caractères spécifiques du cas étudié et des possibilités éventuelles de solution locale.

L'action peut prendre toutes les formes, de la simple entrevue à la grève en passant par la délégation, la pétition, l'arrêt de travail, etc... Mais dans tous les cas :

- elle doit poser le problème clairement et si possible être constructive, c'est-à-dire proposer une solution réelle.
- elle doit entraîner l'adhésion du plus grand nombre possible de travailleurs, EN MONTRANT QUE LA REVENDICATION ENTRE LE CADRE DES REVENDICATIONS COMMUNES A TOUS : SECURITE D'EMPLOI, REGLES STATUTAIRES D'AVANCEMENT ET DE SALAIRES.
- elle doit tenir compte du rapport des forces en présence, qu'il faut apprécier avec sérieux.

L'expérience récente de nos camarades de la MSH doit être mentionnée ici. Une centaine de techniciens et administratifs sans statut, bien que payés sur crédits de l'Education Nationale, se sont mis en grève reconductible chaque jour, essentiellement pour :

- pas de salaires à moins de 1 200 F.
- primes semestrielles de 12 % minimum avec plancher de 1 200 F.

Le Bureau National du SNTRS a participé aux négociations avec l'Education Nationale et la Direction de la MSH et a régulièrement donné son point de vue à la section SNTRS sur les formes d'action et sur les revendications formulées, compte-tenu du programme défini à notre 13^e Congrès.

Les attermolements de la Direction de la MSH ont conduit nos camarades à prolonger de jour en jour leur grève pendant 4 semaines consécutives. Sur ultimatum de la Direction de la MSH, ils ont repris leur travail sans avoir obtenu satisfaction et sans paiement de l'essentiel de leurs jours de grève.

Une telle expérience doit tous nous conduire à une réflexion profonde. Sur l'évaluation du rapport de force (qui doit tenir compte, non seulement de la combativité du personnel, mais aussi du niveau des revendications),

- sur la forme d'action la plus appropriée pour faire céder l'employeur,
- sur l'évaluation des risques,
- sur la nécessité de pouvoir contrôler à chaque instant l'arrêt, la modification ou la poursuite de l'action sans jamais laisser à l'employeur l'initiative dans ce domaine.

Le Bureau National du 6 Juillet sera essentiellement consacré aux initiatives d'action à prendre pour la défense de l'ensemble des personnels hors-statut .

ÇA MONTE.. ÇA MONTE..

Après les 2 journées d'actions et de grève des 9 et 18 Mai, et l'ensemble des actions locales ou régionales tenues pendant le mois de Mai, l'annonce de la JOURNÉE NATIONALE D'ACTION AVEC GREVE DE 24H LANCÉE PAR LA C.G.T. SEULE (après le non-aboutissement des propositions unitaires à la C.F.D.T. notamment) et sur les mots d'ordre :

- "pas de salaire inférieur à 1 000 F."
- "la retraite à 60 ans"

avait suscité chez certains un pessimisme regrettable ou une ironie amusée quant à l'impact que cette journée du 7 Juin pourrait avoir dans notre secteur CNRS, INSERM, INSA.

D'une part des camarades de certaines sections, trompés par l'atmosphère propre à leur secteur et d'autre part surtout des grands "stratèges" théoriciens de syndicats voisins prédisaient un beau fiasco pour cette journée.

C'était d'une part ne pas avoir compris et analysé les résultats des 9 et 18 Mai qui avaient montré la volonté des personnels de maintenir leur pression sur les représentants locaux ou régionaux des Directions du CNRS, de l'INSERM, des INSA ainsi que sur la Direction Générale.

C'était en plus, par le succès de la grève du 18 Mai, notamment dans nos sections universitaires (Orsay, Grenoble, Meudon, Marseille, St Jérôme etc...) ne pas avoir vu le degré de sensibilisation des agents CNRS et assimilés sur la liaison entre leurs difficultés revendicatives et la politique du Gouvernement dans la Fonction Publique et le secteur Université-Recherche.

➔ Mais c'était surtout ne pas connaître la nature
➔ réelle de ces revendications dans notre secteur.

Pas de salaire inférieur à 1 000 F ?

Sait-on qu'un grand nombre d'agents du CNRS, de l'INSERM, des INSA sont concernés par cette revendication, sans compter les milliers de vacataires, hors-statut qui sont également dans ce cas ?

La retraite à 60 ans, avec une pension minimum de 800 F. par mois ?

Sait-on que peu d'agents partent avec cette retraite minimum mensuelle de 800 F. et que AUCUN, sauf les quelques 200 ex-travailleurs d'Etat, peuvent partir à 60 ans ?

NOTRE ANALYSE CONCRETE a débouché naturellement sur l'appel à la grève de 24h par notre syndicat seul. Et le succès du 7 Juin a été incontestable dans notre secteur (et dans tous les secteurs touchés par la C.G.T.)

MARSEILLE - Assemblée Générale des personnels
Participation massive au défilé inter-professionnel sur La Canebière.

LYON - Lettre-pétition pour le Premier Ministre
AG le matin et Manifestation importante l'après-midi au centre de la ville.

TOULOUSE - POITIERS - CAEN - MONTPELLIER - GRENOBLE
ORSAY - MEUDON - BELLEVUE - HALLE AUX VINS partout
assemblées générales, grève et participation aux défilés et manifestations interprofessionnelles.

et surtout un exemple est significatif :

- lors du "SIT-IN" du 9 Mai, à l'appel de tous les syndicats du CNRS (Chercheurs et ITA) un peu plus d'un millier de travailleurs étaient présents.
- le 7 Juin DERRIÈRE LA BANDEROLE DU SEUL SNTRS-CGT au défilé, près d'un millier de travailleurs de notre secteur se retrouvaient !!!

AUCUNE AUTRE ORGANISATION SYNDICALE DU CNRS SERAIT CAPABLE SEULE DE RASSEMBLER UN NOMBRE AUSSI IMPORTANT DE TRAVAILLEURS.

D'ailleurs, jamais défilé du SNTRS n'a été aussi important (de mémoire "d'anciens" du syndicat).



La vie même confirme tout ceci : l'impact du 7 Juin a permis le déblocage de l'action unitaire et a donné toute son ampleur à la journée du 23 Juin.

Chez nous il y a eu accord entre notre Fédération FEN-CGT et le SGEN-CFDT pour appeler tous leurs militants à se rencontrer à tous les niveaux et pour prendre toutes les initiatives unitaires pour le succès de l'action engagée.

Et surtout, à l'initiative du SNCS et de notre syndicat il y a eu l'appel commun de 16 organisations de l'Université et de la Recherche (dont 3 syndicats de la FEN Autonome)

La grande réussite de la manifestation du Vendredi 23 Juin a été engagée le 7 Juin

C'est par l'action que l'unité a avancé.

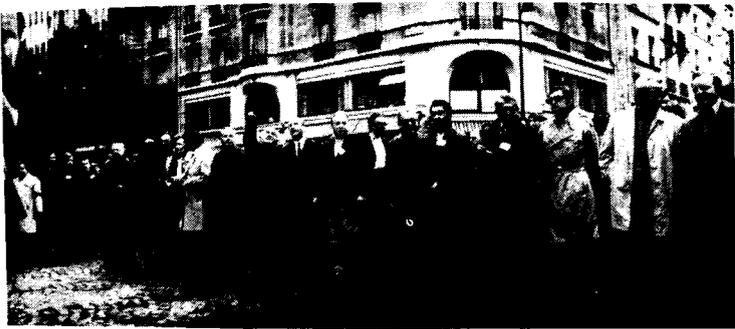
La C.G.T., PARCE QUE PRESENTE AU PLUS PRES DES SOUCIS CONCRETS DES TRAVAILLEURS, A VU JUSTE UNE FOIS DE PLUS

Le mécontentement actuel de l'ensemble des travailleurs permet la liaison étroite entre différents types d'action et notamment entre des harcèlements locaux et des grèves à caractère national.

9 MAI ... 17 et 18 MAI ... 7 JUIN ... 23 JUIN ...

Des étapes de nos batailles revendicatives et qui touchent les responsables à tous les niveaux et où par 2 fois, en Juin, les problèmes ont été posés au niveau de la cause de toutes ces difficultés.

Le niveau gouvernemental et patronal (pour le secteur privé).



Le bureau confédéral va ouvrir la marche vers l'Hotel de ville... 3 heures après, des manifestants passaient encore à cet endroit du départ !!!...

on reconnaît notamment (à partir de Marius BERTHOU, main levée, et sur sa gauche) Henri KRASUCKI, directeur de la VO; Georges SEGUY, secrétaire général de la CGT; Benoît FRACHON, président de la CGT; et, 3 places plus loin, Jean-Louis MOYNOT, secrétaire confédéral, venu assister à notre 13^e Congrès.



7 JUIN 1972, le plus important défilé du SNTRS à PARIS (près d'un millier de camarades) a clairement démontré la volonté de lutte des personnels et notamment des syndiqués CGT



Parmi nos sections..... celle de la Halle aux vins et son dynamique cortège

Mais on ne doit pas s'y tromper : Ce n'est pas parce qu'il y a eu 2 gros coups de boutoir au plus haut niveau en Juin que les luttes locales et harcèlements doivent être relégués au second plan.

Au contraire !!!

Il faut tenter de se saisir de l'impact de ces 2 grandes journées nationales d'action et de grève pour faire participer aux luttes (locales autant que nationales) de notre secteur plus de camarades encore.

2 erreurs à éviter

Mais en sens inverse l'erreur la plus grossière voire la plus dangereuse actuellement serait de ne pas faire la liaison constante entre LE BLOCAGE DE NOS REVENDICATIONS AU CNRS ET LA POLITIQUE MENEÉ VOLONTAIREMENT PAR LE GOUVERNEMENT pour la Recherche. (politique qui en est la cause et qui est appliquée avec zèle par la Direction actuelle)

Parce qu'alors les personnels ne comprendraient pas la nécessité, L'OBLIGATION de mouvements continus, répétés, inlassables, têtus et de plus en plus vastes quant au nombre de participants pour faire aboutir nos revendications et pourraient sombrer dans le pessimisme ou le repliement sur soi-même, ce qui ne peut qu'être souhaité par les Directions.

Il faut qu'au CNRS et dans les établissements où nous syndiquons, tous nos syndiqués CGT participent aux actions et à l'information de l'ensemble des personnels.

On ne peut plus dire "Je n'y peux rien, la situation est comme ça".

Des changements importants qui ne peuvent qu'avoir des répercussions favorables pour nos revendications -et c'est là l'essentiel pour un syndicat- s'annoncent au travers des succès importants des journées du 7 et du 23 Juin 1972.

En plus des résultats obtenus au cours de ces 2 mois écoulés notamment :

- . inscription pour les demandes budgétaires de 1973
- des mesures concernant le statut et la prime des ITA.
- . collectif budgétaire pour l'enseignement supérieur (31 Millions de Francs)

Le niveau de combativité a monté.

Il ne pourra que progresser encore pour la satisfaction de nos revendications.

Mais ça dépendra énormément du travail de conviction de nos militants, de nos syndiqués vers l'ensemble des personnels.

Et dans nos explications il faut rester clairs et compréhensibles.

En prenant l'exemple de G. SEGUY dans l'émission télévisée "l'actualité en question" :

"Pour faire lâcher prise à une pieuvre, il ne suffit pas de "mordiller" les tentacules (il faut le faire et la C.G.T. le fait partout où l'occasion se présente et le plus unitairement possible), mais il faut aussi frapper un grand coup sur la tête !"

A. ALLEGRET

Secrétaire National.

IN2P3

INSTITUT NATIONAL DE PHYSIQUE NUCLEAIRE
ET DE PHYSIQUE DES PARTICULES

(comme il y a 2 fois N et 3 fois P, on dit: IN2P3)

Depuis le 1er Janvier 1972, les personnels ITA des laboratoires de l'IN2P3 ne sont plus rémunérés par le CNRS ou la DES mais directement par l'IN2P3. Leur bulletin de salaire comporte en supplément l'intitulé "Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules" et un nouveau numéro d'employeur. Leur gestion est entièrement assurée par les services administratifs de cet institut. Depuis le 1er Janvier, seule la lettre concernant la retenue de salaire pour fait de grève a rappelé à ce personnel leur appartenance au CNRS. Cette nouvelle gestion est actuellement fréquemment accompagnée d'erreurs administratives et de lenteur dans le règlement de tout problème.

Le personnel concerné s'inquiète particulièrement du problème des promotions. Une lettre de M. BLANCARD (Directeur du service financier au ministère de l'Education Nationale) garantit que les dossiers de ces agents seront traités en même temps que ceux des autres agents du CNRS par les Commissions du CNRS, mais ne donne aucune garantie quant à la transformation des postes permettant les nominations effectives. Si le budget autonome de l'IN2P3 ne comporte pas les postes vacants nécessaires pour satisfaire les promotions, comment celles-ci vont-elles s'effectuer? LES REPONSES ONT ETE DIVERSES ET CONTRADICTOIRES CE QUI NE PEUT QUE RENFORCER L'INQUIETUDE DES PERSONNELS : le Directeur de l'IN2P3, consulté en Mars 72, déclarait : "... qu'il fallait chercher les possibilités à l'intérieur du budget de l'IN2P3...", par contre le ministère de l'Education Nationale assurait le 19 Mai, qu'il n'y avait qu'une seule et même pyramide des emplois. Les budgets du CNRS, de l'INAG et de l'IN2P3 étant sur un même chapitre budgétaire, pourront facilement échanger des postes. Il ajoute cependant qu'il sera nécessaire d'avoir à chaque fois l'accord du ministère de l'Education Nationale et des Conseils d'Administration du CNRS et des Instituts Nationaux.

Face à ces complications administratives, à des garanties nettement insuffisantes (lettre de BLANCHARD et promesses verbales du ministère de l'Education Nationale), les personnels REAFFIRMENT LEUR VOLONTE DE VOIR LES EMPLOIS DES INSTITUTS NATIONAUX REVENIR SUR LE BUDGET DU CNRS. Cette revendication a été inscrite dans le programme revendicatif du XIII^e Congrès du SNTRS puis reprise dans la plateforme revendicative de la grève du 9 Mai par l'ensemble des syndicats du CNRS qui sont bien convaincus du danger que représente pour le corps entier des ITA cette fragmentation par discipline.

Bien que soutenue par de nombreuses motions des sections et aussi par l'ensemble de la Commission 06 (Physique Nucléaire et Corpusculaire) lors de la dernière session du Comité National, la demande du retour sur le budget CNRS des emplois ITA des Instituts Nationaux se heurte actuellement à un refus catégorique, sans discussion, de la part de la Direction du CNRS et du ministère de l'Education Nationale.

Les prochaines commissions d'avancement, non encore réunies et surtout l'application des décisions, vont constituer un test révélateur et permettront d'orienter nos actions.

A. BERNET

Membre du Bureau National.



POUR LA PERIODE DES CONGES , UNE PERMANENCE SERA ASSUREE AU SIEGE DU SNTRS , 10 rue de Solférino.

INTERSYNDICALE NATIONALE
DU 21 JUIN 1972

(communiqué rapide)

++ Le compte-rendu complet de cette réunion a été envoyé à tous les responsables de chaque section par circulaire en date du 27 Juin (circulaire n° 27)

Présents : BAYLE, ERNOS (CFDT)
CHASSINAT (FO)
CHANCONIE, BERNET (CGT)

décisions prises :

1 • Incitation de l'Intersyndicale Nationale à développer dans la période immédiate les actions locales sur les problèmes revendicatifs généraux du CNRS (Statut Prime, Retraite...) et les revendications locales.

2 • Demande d'entrevue d'urgence à Mrs CURIEN et CREYSSEL (Direction du CNRS) et à M. BLANCHARD (Ministère de l'Education Nationale) pour faire le point sur les textes (Statut, Prime, Retraite)

(Etablissement de la permanence en Juillet et Août : permanence de la présidence (CFDT jusqu'en Octobre 72) et liaisons avec responsables FO et CFDT pendant la période des congés)

DERNIERE MINUTE:

AU MOMENT DE COMMENCER L'IMPRESSION DU BRS , le 27 JUIN, nous apprenons à l'instant la conclusion d'un ACCORD SUR UN

PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT

réalisé entre

le PARTI COMMUNISTE FRANCAIS et le PARTI SOCIALISTE

LE BUREAU CONFEDERAL DE LA CGT (reçu le Mardi 27 Juin par les 2 partis) A RENDU PUBLIQUE UNE DECLARATION DONT VOICI QUELQUES EXTRAITS:

*..." C'EST L'UN DES EVENEMENTS LES PLUS IMPORTANTS QU'AIT CONNUS LE MOUVEMENT OUVRIER FRANCAIS "....

*..."La CGT avait exposé aux représentants du Parti Communiste et du Parti Socialiste ses conceptions à propos des principaux points qu'un programme commun devrait comporter pour être assuré du soutien des travailleurs et du concours actif de la CGT"

*..."Le Bureau Confédéral est heureux de constater que le programme mis au point répond très concrètement à ces nécessités;..."

LE SECRETARIAT NATIONAL DU SNTRS SE FELICITE DE L'ACCORD CONCRET REALISE PAR LE PCF ET LE PS SUR UN PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT.

IL CONSTATE, EN PARTICULIER, QUE LE CHAPITRE DU PROGRAMME COMMUN SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CORRESPOND POUR L'ESSENTIEL AUX ORIENTATIONS PRECISEES ET REAFFIRMEES PAR SON 13^e CONGRES TENU A AUSSOIS EN MARS 1972.

DERNIERE MINUTE....

DERNIERE MINUTE....

DERNIERE MINUTE....

INFORMATIONS SUR

les commissions d'avancement au cnrs



Nous avons déjà souligné dans des précédents articles (B.R.S. n° 136, Bulletin de liaison n° 4 et 5) les problèmes posés cette année pour les Commissions d'Avancement.

Le problème primordial restant le faible nombre de possibilités offertes à la promotion des personnels qui a pour conséquence d'augmenter les difficultés de

fonctionnement des commissions, le nombre des dossiers à examiner chaque année progressant régulièrement du fait du rejet les années précédentes, de nombreux candidats méritant la qualification supérieure.

Un bilan de ces trois dernières années concernant les nominations effectives des I.T.A. du CNRS est l'illustration de cette grave pénurie en matière de promotion (chiffres communiqués par le C.N.R.S.)

Année	Effectif des ITA du CNRS	Paritaire		Dérogation		Total paritaires + dérogations	%
		Promus	% par rapport à l'effectif	Promus	% par rapport à l'effectif		
1969	9 039	127	1,4	83	0,9	210	2,3
1970	9 205	128	1,4	129	1,4	257	2,8
1971	9 664	147	1,5	130	1,3	277	2,8

Par ailleurs, les agents promus sur titres se répartissent ainsi dans le même laps de temps : en 1969 = 212, en 1970 = 371, en 1971 = 127.

- Sur qualification professionnelle : en 1969 = 40, en 1970 = 26, en 1971 = 20.

Notons qu'il s'agit là d'agents techniques et de dessinateurs et que ces promotions sont intervenues surtout au recrutement.

- Par examen professionnel : en 1969 = 29, en 1970 = 53, en 1971 = 15.

L'un des autres aspects du problème est que l'inscription sur la liste d'aptitude après passage en commission, n'implique pas une promotion effective et immédiate. Nombreux sont les agents qui attendent parfois plus d'un an que la reconnaissance de leur qualification professionnelle se concrétise dans les faits par un changement de catégorie. Cette année, le retard important des réunions des commissions ne doit pas se traduire par un retard dans la promotion. Nous en avons eu l'assurance par M. CREYSSEL (une de plus !) et nous ferons en sorte qu'il tienne ses engagements.

Pour être inscrit sur la liste d'aptitude à la catégorie supérieure par la Commission Paritaire, il faut que le dossier fasse la démonstration que l'agent possède la qualification de la catégorie qu'il postule. Dans ces conditions nous n'admettons pas que sa promotion effective soit liée à d'autres facteurs. C'est pourquoi les représentants du personnel siégeant dans ces commissions estiment que leur position vis-à-vis de tous ces problèmes doit être connue de tous ses membres. Ils ont décidé cette année de faire en commission la déclaration suivante :

DECLARATION DES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES SIEGEANT A LA COMMISSION PARITAIRE D'AVANCEMENT

"Les représentants du personnel technique et administratif du C.N.R.S. constatent, face à l'augmentation de la qualification demandée au personnel, non seulement la stagnation, mais encore la diminution des possibilités d'avancement. Ils s'inquiètent donc de la politique de la promotion pour ces agents.

Dans ces conditions, ils demandent, pour cette année, dans l'intérêt du personnel :

1 - que dans un premier temps, soit établie la liste de tous les agents dont le dossier justifie, de l'avis de l'ensemble de la commission le passage dans la catégorie supérieure et ceci indépendamment du nombre des possibilités. Lorsqu'il apparaîtra, après délibération, qu'il n'est pas possible de départager les

meilleurs dossiers sur critères professionnels, la liste ainsi constituée devra être consignée au procès verbal de la séance.

2 - que dans un deuxième temps soient appliqués, pour l'emploi des possibilités 1972 les critères suivants :

- . ancienneté dans la catégorie (1)
 - . ancienneté au CNRS, et âge (2)
- Par ailleurs, pour éviter une attente injustifiée du bénéfice de la promotion, les représentants du personnel demandent que la nomination effective soit automatique après inscription sur la liste d'aptitude et ceci à compter du 1er Janvier 1972. Ils demandent également à être tenus informés de toutes les nominations".

C.G.T.-C.F.D.T.-CGT.FO-

Il est bien entendu qu'il faudra tenir compte :

- 1- des années passées sur la liste d'aptitude sans promotion.
- 2- du temps passé éventuellement sous contrat.

Le faible nombre des possibilités fait qu'à partir d'un certain moment il est très difficile de départager les meilleurs dossiers sur critères professionnels, c'est pourquoi il nous semble équitable, à ce stade là de faire intervenir les critères d'ancienneté.

Le constat que l'on peut faire est le suivant :

- 1 - pas d'amélioration cette année des promotions par rapport aux demandes d'autant plus qu'il reste un certain nombre d'agents inscrits sur les listes d'aptitude en 71 et avant, qui attendent impatiemment d'être nommés.
- 2 - les dates envisagées et le temps imparti pour chaque réunion sont nettement inférieurs à l'année précédente malgré des demandes supérieures. Il est clair que l'Administration, sous prétexte que l'on peut examiner les dossiers avant les séances, réduit dans de fortes proportions l'examen de chaque demande pendant celles-ci.

L'intersyndicale a immédiatement réagi et a envoyé plusieurs lettres de protestation à CREYSSEL. Les représentants du personnel sont décidés à demander la lecture de tous les dossiers et la prolongation de la durée des séances pour permettre un déroulement des réunions compatible avec un travail sérieux.

Les dates des réunions pour les dérogations ne sont toujours pas connues !

Il est peu probable que ces réunions se tiennent avant Septembre.

G. DARRE

Membre du CSN.
Responsable Commission "Avancement".

DATES DES COMMISSIONS PARITAIRES:

31 Mai	- Groupe Dessinateurs	- 55 demandes	- 3 Postes prévus (1)
15 Juin	- Accès 1A	- 163 "	- 15 " "
19 "	- " 8 à 4B	- 73 "	- 18 " "
20 "	- Groupe D	- 152 "	- 29 " "
23 "	- Accès 2A	- 51 "	- 7 " "
26 "	- " 3A	- 136 "	- 8 " "
27 "	- " 1B	- 195 "	- 36 " "
3 Juillet	- " 2B	- 290 "	- 22 " "
8 Juillet	- " 3B	- 316 "	- 31 " "

(1) - Les possibilités de promotion sont en général un peu supérieures aux postes prévus, compte-tenu des glissements internes dans les laboratoires, nous ne connaissons pas encore les possibilités statutaires.



envois aux sections

rubrique mensuelle pour faire connaître à tous nos syndiqués les documents envoyés aux responsables des sections pour les informer

2^e SEMAINE DE MAI - RESULTATS COMMISSION AVANCEMENT, Liste nominative de tous les agents ayant un échelon accéléré.

3^e SEMAINE DE MAI - BULLETIN DE LIAISON N° 4, Action de Mai, Formation permanente - personnel horaire - commission avancement - propagande - Action sociale - Vacataire.

16 MAI - CIRCULAIRE UGFF N° 17 pour consultation sur l'éventualité grève de 24h le 7 Juin.

20 Mai circulaire commune CNCS-SNTRS sur la retenue de salaire au CNRS.

20 MAI - INFORMATION EDUCATION SYNDICALE, stage du 3 au 7 Juillet.

26 MAI - CIRCULAIRES PROPAGANDE, diffusion "Vie Ouvrière" et "Antoinette".

29 MAI - CIRCULAIRE N° 25, analyse action de Mai, préparation grève du 7 Juin, retenue de salaire, poursuite action sur nos revendications particulières, formation permanente, vacataires, dates des commissions paritaires, changement de catégorie, consultation des sections pour CSN du 2 Juin (rappel).

29 MAI - CIRCULAIRE DIRECTOIRE 28-29 JUIN, demande de remarques des sections, liste de labos passant au "tourniquet", ordre du jour du Directoire.

2^e SEMAINE DE JUIN - BULLETIN DE LIAISON N° 5, compte-rendu du CSN du 2 Juin, les personnels hors-statut, les avancements au CNRS, dérogation INSERM, commission ingénieurs SNTRS

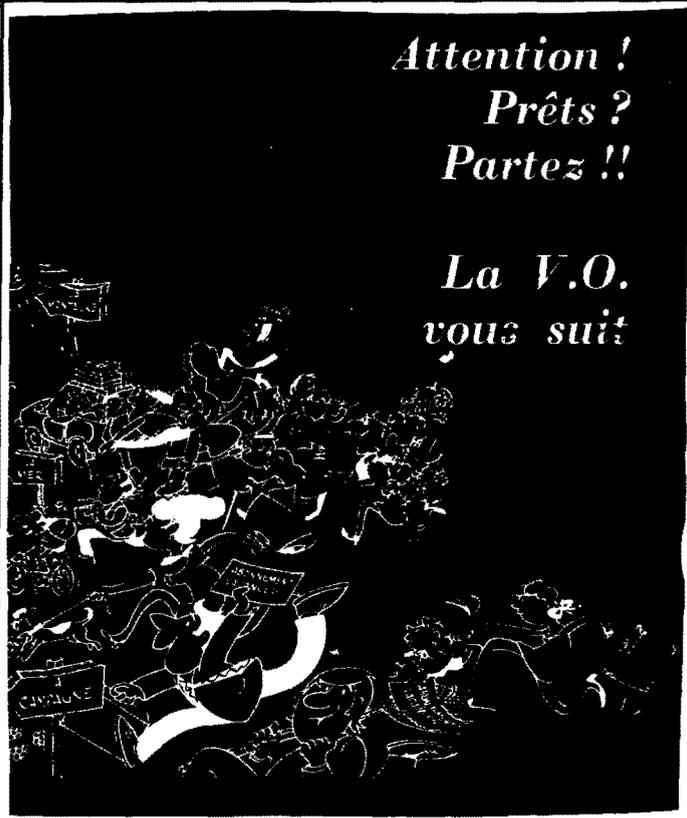
12 JUIN - CIRCULAIRE COMMUNE CNCS-SNTRS pour action vers le Directoire.

20 JUIN - CIRCULAIRE N° 26, journée nationale d'action coordonnée du 23 Juin, communiqué commun des syndicats Recherche-Université.

27 JUIN - CIRCULAIRE N° 27, compte-rendu complet de l'Intersyndicale Nationale tenue le 21 JUIN et compte-rendu du secrétariat national du 22 JUIN.

Attention !
Prêts ?
Partez !!

La V.O.
vous suit



4 SEMAINES • 4 NUMÉROS • 6 FRANCS

**LECTEURS ADRESSEZ-VOUS A VOTRE
DIFFUSEUR HABITUEL OU AUX MILITANTS
CGT DE VOTRE ENTREPRISE**

**AVEC UN ABONNEMENT
VACANCES A LA
" VIE OUVRIÈRE "**